Magdalena Koźluk

Université de Łódź

https://orcid.org/0000-0001-7775-3594

magdalena.kozluk@uni.lodz.pl

L'Aromathérapie au temps de la « peste » en France (XVI°-XVII° siècles)

Aromatherapy in Times of Plague in France (XVIth-XVIIth century)

Abstract: Historians of medicine often write of *the psychosis* and *the omnipresent fear* that, in the Middle Ages, paralyzed the whole European population, due to the many mysteries that surrounded the plague, its origin, its inexplicable recurrence and its nature. These mysteries led to an abundance of treatises on the plague written in Latin as well as in the vernacular, which appeared in the XVIth and XVIIth centuries in France. Their authors, physicians, barber-surgeons and apothecaries, advanced theories and proposed efficient prophylactic treatments. Our research is principally concerned with the status of the proposed remedies, in particular on the importance of their aromas. We first consider the role assigned to the quality of the air (climate, home), to its alterations and to the best means of improving it (fumigation, incense). We then examine the aromatic composition of the remedies proposed, focusing on their forms and uses.

Keywords: Medicine XVIth-XVIIth century, aromatherapy, plague, prophylactic treatments

Le venin pestilentiel descendent des astres sur ce bas monde elementaire, produit des vapeurs, et engenre des corruptions és cloaques et cavernes sous terraines, qui sont le levain et le moment des pestes universelles¹.

« Peste est une maladie furieuse, qui court generalement sur tous les hommes, ou sur bestes, contagieuse, cruelle et pernicieuse, accompagnée de grands accidents comme fièvre continue, bubons, charbons, pourpre 71

P.-J. Fabre, *Traicté de la peste selon la doctrine des médecins spagyriques*, Toulouse, Raimond Colomiez, 1629, p. 31.

nausée, vomissements et plusieurs autres »², voici en quels termes Ambroise Paré (1509-1590), célèbre chirurgien et anatomiste français, décrit en 1568 les redoutables maladies que toute l'Europe désigne encore sous l'unique vocable de peste³ – *omnis morbus Pestis erit*⁴. Les mystères qui recouvraient les origines de la maladie (causes efficiente, instrumentale, adjuvante, occulte), sa récurrence⁵ ou encore sa nature (peste simple *vs* peste composée), ont conduit les historiens à parler « d'une psychose »⁶ et d'une « peur omniprésente »² paralysant l'Europe. Il en résulte pour la période qui nous occupe une abondance de traités de peste³ composés en latin ou en vernaculaire par autant de médecins, chirurgiens, barbiers et apothicaires désireux de transmettre les théories sur cette maladie « divine ou astrale »⁵ et prompts à proposer d'efficaces traitements prophylactiques.

Notre intention n'est pas d'examiner les difficultés épistémologiques liées à la peste (causes, signes, diagnostic), mais de nous pencher sur le statut des médicaments proposés et, en particulier, de réfléchir à l'importance des arômes dans leur composition. Avant cela, il nous faudra traiter l'environnement et nous intéresser, dans un premier temps, à la qualité de l'air (climat, foyer), ses altérations et aux moyens de le corriger (fumigation, encens). C'est dans un second temps que nous analyserons les compositions aromatiques proposées dans les écrits médicaux en nous arrêtant sur leur forme et leurs utilisations.

² A. Paré, *Traité de la peste, de la petite verolle et rougeolle,* Paris, André Wechel, 1568, p. 1.

Le terme « peste » était largement polysémique. Cette notion « peut en effet être appliquée à des maladies diverses [...] comme la coqueluche, la grippe, le choléra ou la syphilis [...], et de l'aveu même des auteurs, il s'agît d'une maladie dont le mode de propagation reste encore mystérieux, largement méconnu et ce, pour longtemps encore, ce qui empêche les médecins d'en donner une véritable définition », V. Montagne, Médecine et rhétorique à la Renaissance. Le cas du traité de peste en langue vernaculaire, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 10.

⁴ D. Fournier, L'Antiloimotechnie ou l'Art qui chasse la peste et tous ses accidents, Paris, la veuve J. Rebuffé, 1669, p. 125.

[«] Du Moyen Âge à 1539, la peste se manifeste ainsi par des épisodes durant entre un et cinq ans et espacés en moyenne de onze ans ; après 1536, elle apparaît tous les quinze ans [...] Durant cette période, deux poussées de la maladie semblent avoir été particulièrement mortelles : celle de 1564 et celle de 1586, qui, combinées avec les guerres contemporaines, ont eu des répercussions démographiques très visibles. Au début du XVIIe siècle, la peste sévit encore et une épidémie commence, notamment à Paris, en 1606 » ; V. Montagne, op. cit., p. 30.

⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁷ Ibid.

⁸ Voir les textes recensés par V. Montagne, op. cit., p. 31-35.

⁹ P.-J., Fabre, *op. cit.*, p. 27.

1. « Corriger les intemperies et injuries de l'air »

« Pour ce preserver de la peste, ce n'est pas assez de sçavoir ce qui concerne la Police de la ville en general : mais il faut aussi que chacun en particulier ayt soin de ce qu'il doit faire à l'endroit de sa personne »¹⁰, une règle simple et exigeante à la fois, car s'il revenait aux édiles de garantir l'hygiène de la cité, il incombait aux seuls individus de prendre soin de leur demeures. Il s'agissait donc d'agir à l'échelle publique comme à l'échelle domestique.

Pour tous et depuis toujours, c'est l'air qui fut le principal agent de salubrité, dans les temps de peste comme dans les périodes épargnées¹¹. Les écrits médicaux traitent en effet largement de la question de l'air tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du foyer. « En premier lieu donc », enseigne François de Courcelles, médecin d'Amiens (15..-16..)¹² « il faut aviser que cet élément de l'air, soit conservé en son naturel, et comme il est simple, qu'aussi ne reçoive il en soy si possible est, chose qui s'éloigne de sa pureté »¹³. C'est pourquoi, précise Ambroise Paré, « il faut eslire un bon air et loing des lieux fetides : car le bon air aide beaucoup à la conservation de la santé d'un chacun, et recrée les esprits et toutes les vertus »14. En revanche, « l'air obscur et de mauvaise odeur », prévient le médecin, « nuit merveilleusement, par ce qu'il engendre plusieurs maladies, faict perdre l'appetit, rend le corps languide et mal coloré, et estouffe le cœur, et pour le dire en un mot, il abbrege la vie ». Il faut en particulier se méfier des vents et en connaître les propriétés. Certains d'entre eux sont bons (froids et secs) comme « le vent de Bize, qui vient du Septentrion » tandis que

N. A. de La Framboisère, « Le Gouvernement requis en temps de peste pour se garder de sa tyranie », in N. A. de La Framboisère, Le Gouvernement necessaire à chacun pour vivre longument en santé, Paris, Charles Chastellain, 1608, p. 310.

[&]quot;L'air pestilentieux s'insinue pour ainsi dire tout premier de tous au cœur pour la necessité de respirer, pourveu que l'homme soit idoine pour recevoir les semences pestilentielles communiquées à l'air. Certes, par sa subtilité facilement tiré des poulmons coule dedans le cœur, et là tout le premier assaille les esprits vitaux, puis l'humide radicale, enfin / aussi la solide substance [substance du cœur] »; M. Ch. Lamelin, *Traicté très-utile contenant les moiens pour preserver et guarir de la peste*, Valentiennes, Jean Boucher, 1648, p. 10-11. Voir aussi « On peut prouver par plusieurs autres exemples que la putrefaction de la substance de l'air est la cause commune des maladies contagieuses », « Pierre Jacquelot, *L'Art de vivre longuement sous le nom de Médée* ». Édition critique par M. Koźluk, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2021, p. 228.

On a de lui Francisci Courcellii De uera mittendi sanguinis ratione in haematothrascas, Francfort, apud haeredes Andreae Wecheli Claudium Marnium et Io. Aubrium, 1593 et F. de Courcelles, Traité de la peste clair et très utile, Sedan, au Lys Royal, 1595.

¹³ F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile...*, p. 63.

¹⁴ A. Paré, op. cit., p. 29.

74

d'autres (chauds et humides) sont mauvais : « le vent Austral, qui vient du Midy est trèsdangereux, car il debilite le corps et ouvre les conduits, qui fait que le venin penetre plus facilement au cœur ». D'ailleurs, le vent d'Occident est « semblablement insalubre, à cause qu'il tient beaucoup du meridional ».

Si donc l'air fut la cause de tant de malheurs, un remède s'imposait à l'évidence : le corriger et veiller à ce que « nulle mauvaise vapeur n'entre dedans »¹⁵, c'est-à-dire dans la maison, transformée parfois en véritable forteresse assiégée par les vents. « On fermera les fenetres de la maison du costé ou frappent l'Occident et l'Austral », signale Ambroise Paré, « et on ouvrira au matin celles qui ont esgard vers le Septentrion et Orient [...] »¹⁶. François de Courcelles ajoute qu'il convient de « faire l'ouverture et fenestres des maisons du costé du Levant, et du Septentrion et d'éviter les autres vens ; pource que ceux qui soufflent de ces quartiers et principalement du Septentrion purifient l'air : les autres au contraire »¹⁷.

Indépendamment des règles précisant l'ouverture et la fermeture des fenêtres, il était, de plus, fort recommandé d'utiliser les feux selon un usage très ancien remontant à Hippocrate. Ce fut le médecin de Cos qui le premier « commanda d'allumer par toutes les rues et places d'Athenes¹8 » les feux pour chasser l'air infect et pour le plus grand succès. Pourquoi donc ne pas l'imiter et « embaumer les maisons et les habits »¹9 de quelques odeurs salutaires ? Ambroise Paré propose ainsi quelques compositions prometteuses. « On fera du feu par toutes les chambres », exige-t-il, et

on les parfumera de choses aromatiques, comme d'encens, mirrhe, benjoin, ladanum, stirax, roses, feuilles de mirthe, lavande, rosmarin, saulge, basilic, sarriette, serpolet, marjolaine, genest, pommes de pin, petites pièces de boys de pin, de genevre et sa graine, cloux de girofle²⁰.

François de Courcelles ajoute à cette liste d'autres « choses odoriferantes »²¹ et propose d'enrichir les « fumigations et encensements »²² avec « des herbes seiches, la sauge, le poulieu, l'hysope, la marjolaine, l'absynthe, calamente, mente, origan, scordion, et autres telles herbes, les

¹⁵ *Ibid.*, p. 30.

¹⁶ *Ibid*.

¹⁷ F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile...*, p. 65.

A. Paré, op. cit., p. 30. Cf. J. Aubert, Traité contenant les causes, la curation et preservation de la peste, Lausanne, Jean Le Preux, 1571, p. 43.

¹⁹ P.-J., Fabre, op. cit., p. 76.

²⁰ A. Paré, op. cit., p. 30.

²¹ F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile...*, p. 66-67.

²² P.-J., Fabre, op. cit., p. 77.

racines d'iris d'Enula, de / gelenga »²³. Pour le médecin, « il sera aussi utile d'arrouser la chambre de bon vin, ou de decoction chaude des susdites herbes »²⁴. D'ailleurs, précise-t-il, « on pourra semblablement faire des parfums […] dont l'odeur fortifie le cœur et les sens »²⁵.

Toutefois, il convient de noter que tout ne se brûle pas, ni en toutes saisons, celles-ci jouant en effet dans ce système de purification aromatique un rôle crucial. Nicolas Abraham de la Framboisière, (1560-1636)²⁶, médecin français nous fournit ici quelques précisions : « on doit en temps de peste souhaitter de vivre en un air froid et sec », écrit-il, « bien qu'il soit besoin quelquesfois d'eschauffer, et quelquesfois d'humecter l'air des chambres, ayant esgard à la complexion, à l'âge, à la religion, à la saison, et autres cironstances, lesquelles je laisse à la discretion et prudence des Médecins présens »²⁷. La Framboisière fait une nette différence entre les périodes chaudes et froides de l'année qui favorisent les qualités froides ou chaudes des herbes et plantes. « En temps chaud », enseigne le médecin, « il est bon de raffraichir la chambre avec vinaigre et eau rose, et d'y asperger des feuilles de vigne, rameaux de chesne et de saux, roses, violes, fleurs de nenuphar, et autres semblables cueilles apres Soleil levé, et en lieu non infecté : Et d'y tenir des fruicts de bonne odeur, comme pommes, poires, coings, citrons, oranges »28. En revanche, continue La Framboisière, « en temps froid, il faut faire bon feu en la chambre, et la parfumer avec encens, vernix, benoin, grains de laurier et genevre, oyselets de cypres : et y semer du rosmarin, du thym, de la marjolaine, sauge, absynthe, menthe, rüe, moyennant qu'on puisse sans s'offenser, souffrir

²³ F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile...*, p. 67. *Cf.* A. Piemontois, *Empirie et secretz du S. Alexis Piemontois*, Lyon, Thibauld Payan, 1558, p. 132.

²⁴ F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile...*, p. 67.

²⁵ *Ibid.*, p. 67. *Cf.* A. Paré, op. cit., p. 30.

S. Bamforth, « Médecine et philosophie dans l'œuvre de Nicolas Abraham de La Framboisière », in Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard, éd. J. Dupèbe, F. Giacone, E. Naya, A.-P. Pouey-Mounou, Genève, Droz, 2008, p. 177. Sur la vie et l'œuvre de ce médecin, voir : J. Céard, « La Diététique dans la médecine de la Renaissance », in Pratiques et Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours de mars 1979, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, éd. J.-Cl. Margolin, R. Sauzet, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1982, p. 21-36 ; S. Bamforth, « Paracelsisme et médecine chimique à la cour de Louis XIII », in Paracelsus une seine Internationale Rezeption in der Früben Neuzeit, éd. H. Schott, I. Zinguer, Leiden, Brill, 1998, p. 223-237 ; S. Bamforth, « La Carrière de Nicolas Abraham de la Framboisière, conseiller et médecin du roi (1560-1630) », in Écoles et Universités à Reims, IX^e–XVII^e siècle, Reims, Presses de l'Université de Reims, 2010, p. 65-79 ; J. Soll, "Healing the Body Politic: French Royal Doctors, History, and the Birth of a Nation 1560-1634", Renaissance Quarterly, 55, 4, 2002, p. 1259-1281.

N. A. de La Framboisère, op. cit., p. 310.

²⁸ Ibid.

leur odeur »²⁹. En été comme en hiver, il faut également respecter un horaire précis pour tous ces rituels sanitaires. « Il est donc utile », note Nicolas de Nancel (1539-1610), médecin et humaniste français, « d'avoir feu de bois sec et odoriferant, en esté au matin et au soir. En temps froid toute la journée »³⁰. Force est de constater qu'un logis privé d'« un rechaufoir du feu » semblait diminuer les chances de survie de ses habitants. Abondamment parfumée³¹, réchauffée ou rafraîchie, toujours sagement aérée, la demeure était donc le premier rempart face à l'ennemi pestilentieux.

2. Le vertige olfactif

En lisant tous ces conseils, nous sommes frappés par leur caractère olfactif. Les facultés des herbes fraîches et les propriétés médicinales des plantes aromatiques, des épices, écorces, résines et gommes provenaient, certes, de leur nature première, mais elles gagnaient en vertus au contact du feu. « Sera donc expédient », conseille Nicolas de Nancel, que « chacun en sa maison face ordinairement bon feu de bois sec, non pourri ni puant et que de matin, et principalement en temps pluvieux, moitte et humide, face parfum de bois, herbes, gommes, sucs odoriferants selon la faculté et puissance de chacun [...]: le feu avec parfum resiste grandement à la pestilance »³². Toutefois, il est important de rappeler qu'il existait dans l'ancienne pharmacopée une section appelée « Odorements ou Senteurs »³³ qui, comme l'enseigne Jean Jacques Wecker, (1528-1586), médecin et philosophe suisse, embrassait « tous les médicaments qui sans aide du feu peuvent alterer le cerveau et corriger les mauvaises qualités de l'air »34. Ceux-ci furent particulièrement destinés à « corriger les intemperies et infections de l'air, fortifier les cerveau, arrester des defluxions et réjoüir le cœur et les / esprits »³⁵.

²⁹ Ibid. Cf. M. Koźluk, « Les Ordonnances de Nicolas Abraham de La Framboisière », Santé et médecine à la cour de France (XVI^e –XVII^e siècle), éd. S. Perez, J. Vons, Collection Medic@, Bibliothèque interuniversitaire de santé, Paris, 2018, p. 41-51.

 $^{^{\}rm 30}~$ N. de Nancel, Discours très ample de la peste, divisé en trois livres, Paris, Denys du Val, 1581, p. 31.

³¹ Ambroise Paré transmet dans son traité une proposition curieuse : « nourrir un Bouc en la maison où on habite ». On le tenait à l'époque pour « un singulier remede contre la contagion du mauvais air, pour que la vapeur du Bouc ayant emply le lieu où il habite, empesche que l'aire pestiféré n'y trouve place » ; A. Paré, *op. cit.*, p. 30.

³² N. de Nancel, *op. cit.*, p. 124.

³³ J. J. Wecker, *Le Grand Dispensaire ou Thresor général et particulier des preservatifs*, Genève, Etienne Manonet, 1609, p. 1224.

³⁴ Ibid.

J. C. de Rebecques, L'Apoticaire françois charitable qui donne une parfaite connaissance de la matière médicale [...], Lyon, Jean Certe, 1683, p. 459-460.

2.1. « Chasser le venin hors et prohiber qu'il n'entre dedans »

Les compositions aromatiques dans la pharmacopée galénique surprennent par leur forme (liquide vs solide) et par leurs utilisations. Leur « grande vertu aromatique et vaporeuse pleine d'esprits subtils »³6 importait le plus : c'est elle qui garantissait au corps « de merveilleux effects [...] stimulans la vertu expulsive à chasser le venin hors et prohiber qu'il n'entre dedans »³7. Commençons ainsi par les médicaments liquides utilisés comme « preservatifs » pendant la toilette quotidienne. Pierre-Jean Fabre (1588-1658), médecin français, décrit ce cérémonial en ces termes :

Apres que le corps est lavé par le moyen des lotions qui se doivent faire, avec une esponge l'on se peut oindre le corps de quelque huile ou essence odoriferante et suave, comme huile d'aspic, de sauge, romarin, sariete, thym, canelle, girofle, mastic, encens, terementine, Karabé blanc, ou bien de l'essence du bois de genevre rectifiée et purifiée de son emphyreume, qui est un tres-excellent remede pour s'oindre le corps, ou pour le moins le visage, et les mains une fois par jour, pour vaincre et surmonter le venin pestilent qui est parmy l'air, par le moyen de ses substances subtiles et enthérées, qui attaquent et repoussent le venin pestilentiel³⁸.

À côté des huiles, les médecins recommandaient également l'usage des eaux parfumées comme l'« eauë de rose et le vinaigre rosat destinés à « ceux qui auront plus grands moyens »³9. Ces compositions pouvaient être enrichies de « camphre, musque, cloux de gyroffles ou autres pour s'en laver, sans essuyer, la face, la barbe, les yeux »⁴0. Nicolas de Nancel recommandait d'utiliser ces eaux le plus souvent possible et les « attirer par le nez, en frotter le creux des oreilles, ou y inserer un coton bien embibé et exprimé de la mesme liqueur »⁴¹. Notons également que ces ordonnances sont fournies avec force détails quant au dosage et à la préparation. Le cas de l'« oignement morificatif pour la peste » proposé par Alexis le Piemontois⁴² en est un très bon exemple :

Pren[s] quatre onces d'eau de savoniers, et la mets boüillir tant qu'elle soit devenue comme oignement, puis pren[s] du bois de saulx ou des favas, et les mets brûler :

³⁶ A. Paré, op. cit., p. 46.

³⁷ Ihid

³⁸ P.-J., Fabre, *op. cit.*, p. 77-78.

³⁹ N. de Nancel, op. cit., p. 126.

⁴⁰ Ibid

⁴¹ *Ibid.* p. 127.

Pseudonyme de Girolamo Ruscelli, (1518-1566), auteur d'une collection de remèdes, de parfums, de lotions cosmétiques etc., recueil qui connut un vif succès en Europe. Voir W. Eamon, Science and the Secrets of Nature, Secrets in Medieval and Early Modern Culture, Princeton, Princeton University Press, 1994.

éteins après les charbons en vin aigre, et les mets secher à l'ombre, de sorte qu'on les puisse étamper et tamiser. Item pren[s] chaux vive à discretion, et la melle avec ladite eau de savon : puis prens icelle poudre tant qu'il y en ait à suffissance, et demi once de sain de porc non salé : mesle tout ensemble, puis pren[s] des cantarides demi drachme, pulverise et mesle ensemble, faisant un oignement un peu dur, en y adjoustant un peu de miel, afin qu'il ne soit trop dur : laisse le ainsi en un vaisseau bien serré, et s'il y vient quelque huile dessus, tu l'ôteras tout bellement⁴³.

Les médicaments sous forme solide comme les savonnettes servant « pour réjoüir le cœur et les esprits par leur agreable odeur et pour oindre diverses parties du corps où il y a des altez, tymeurs et pustules »⁴⁴ ou les poudres aromatiques⁴⁵, substances médicales finement broyées ou pilées, jouissaient de la même popularité. Les médecins prescrivaient également l'usage de « tablettes odorantes » appelées trochiques⁴⁶ : celles-ci contenaient diverses essences dont on se servait « pour faire des parfums, les jettant sur les charbons ardens »⁴⁷. Jean de Renou (1568-1620), « conseiller et medecin du Roy à Paris » conseille en revanche l'utilisation des trochiques par voie buccale. Il précise que celles à base de gentiane, d'iris de Florence, de cannelle et de coriandre « sont de très-bons preservatifs contre la peste, car en tenant dans la bouche une portion d'iceux, ils laissent un goust assez agreable, et une odeur fort convenable pour corriger et chasser la maligne intemperie de l'air, à celle fin qu'elle ne se glisse pas insensiblement dans les esprits »⁴⁸.

2.2. Précieux objets de survie

Ainsi aspergé d'eaux parfumées et d'huiles aromatiques, les joues gonflées de pastilles désinfectantes, l'homme pouvait en temps de peste tenter une sortie en ville sans prendre trop de risques. Notre courageux chevalier pouvait encore s'équiper d'une « barrière odorante protectrice »⁴⁹ supplé-

⁴³ A. Piemontois, op. cit., p. 144. Cf. P.-J., Fabre, op. cit., p. 148-149.

⁴⁴ J. C. de Rebecques, op. cit., p. 465.

⁴⁵ Pour les poudres aromatiques ; *ibid*, p. 466-467 ; pour les poudres chaudes et froides F. de Courcelles, *Traité de la peste clair et très utile…*, p. 54.

⁴⁶ Dans l'ancienne pharmacopée une préparation médicamenteuse en forme de tablette, sorte de dragée ou de pastille.

J. C. de Rebecques, op. cit., p. 463. Par exemple : « Prenez de benzoin, et de storax calamite de chacun deux drachmes ; de mastich, bois de genevre, bien odorant et de pelure de pommes sechées, de chacun une drachme : de racines d'Angelique et ambre jaune de chacune demy drachme : faites-en des tablettes de toutes ces choses pulverisées avec de la gomme tragagnant dissoute en eau rose » ; ibid.

J. de Renou, Les Oeuvres Pharmaceutiques, Lyon, Antoine Chard, 1626, p. 657. Cf. B. Bauderon, Paraphrase sur la pharmacopée, Rouen, Martin de la Motte, 1627, p. 355.

⁴⁹ R. Muchembled, *Une Histoire du diable (XII^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 312.

mentaire, d'« une petite esponge et la porter avec soy [pour] la sentir souvent »⁵⁰ ou décorer « la region du cœur d'un sachet fait de roses rouges, violettes de Mars, feuilles de myrthe, escorce de citron, santal citrin, macis, cloux de girofle, cannelle, saffran et thériaque : le tout concassé, incorporé, et arrousé de vinaigre bon et fort, et eaüe rose en esté, en hiver de bon vin ou malavoise »⁵¹. L'important fut de

tenir en la main quelques choses aromatiques, astringentes et pleines de vapeurs, lesquelles ayent proprieté de chasser cest air pestiferé et empescher qu'il ne trouve place en aucune partie de nostre corps, aussi qu'elles ayent vertu de roborer le cerveau et autres membres principaux⁵².

L'un de ces objets parfumants issus du lointain héritage de la thérapeutique par inhalation, et le plus représentatif pour la période est, sans aucun doute, la pomme de senteurs, appelée également *olfactorium*, *poma olerosa*, pommander, pomandre, cœurs de senteurs, pommes d'ambre, pomme odoriférante ou encore ballotte⁵³. Facilement reconnaissable sur nombre de tableaux⁵⁴, la pomme était constituée d'une petite cage sphérique s'ouvrant à l'équateur ou par ses méridiens formant quartiers dans lesquels on pouvait mettre toute sorte d'arômes. « On garde aussi quelquefois dans les Boutiques des Apoticaires », décrit Jacob Constant de Rebecques (1645-1732), médecin de Montpellier,

certaines masses odorantes faites en forme de pommes, qu'on appelle tantôt pommes de musc, et tantôt pommes d'ambre, selon que l'un ou l'autre des ces

⁵⁰ N. de Nancel, *op. cit.*, p. 126. *Cf.* J. C. de Rebecques, *op. cit.*, p. 460 et A. Paré, *op. cit.*, p. 43-44: « car il n'y a rien qui contienne plus de vertuz et espritz des choses aromatiques et odorantes que fait l'eponge et par tant on en doit plustost user que d'autre matiere, soit pour flairer au nez, ou pour appliquer sur le cœur, pour faire epithemes, et fomentations ».

⁵¹ A. Paré, op. cit., p. 46.

⁵² *Ibid.*, p. 43-44.

Un objet précieux non seulement pour l'histoire de la médecine, mais aussi pour l'histoire de l'art, présent dans nombreux cabinets de curiosité et divers inventaires princiers ou royaux du XIVe au XVIIe siècle. Travaux d'orfèvrerie raffinés souvent ornés des pierres précieuses, les pommes pouvaient adopter différentes formes (visages, tête de morts, partie d'un chapelet, crapauds, escargots, crucifix, ours). Voir J. Pierre, « Les pommes de senteurs ou pommes d'ambre : Renate Smollich, *Der Bisamapfel in Kunst und Widdenschaft* [compte-rendu], *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1985, n° 265, p. 188-190; F. Quiviger, « Fleurs éparpillées dans deux tableaux du Cinquecento vénitien. Essai d'iconographie olfactive », in Flore au paradis : emblématique et vie religieuse aux XVIe et XVIIe siècles, présentation de P. Choné et B. Gaulard, Glasgow, University of Glasgow, 2004, vol. 9, p. 160-162.

Le Portrait de Jan Gerritz van Egmond van de Dijenborgh par Jacob Conrelisz Van Ootsanen (1472, 1533); le Portrait du Doge de Leonardo Loredan avec un chapelet de pomanders par Giovani Bellini (1501), le Portrait d'une femme portant un pomander par Bartholomäus Bruyn Le Vieux (1538).

medicamens y entre ; dont on se sert pour des odoramens pour réjoüir et fortifier le cerveau, le cœur et les esprits ; on même aussi quelquefois un peu de la / masse avec des huiles distillez pour en faire des liniments au-dedans des narrines et aux tempes⁵⁵.

Cette pomme « odoriferante, ou ronde, ou plate », particulièrement « bonne en temps de peste »⁵⁶ pouvait être portée « pendue au col, ou en la main » dans le but de « la flairer souvent »⁵⁷. Les possibilités de compositions olfactives étaient infinies mais dépendaient surtout du statut social de la clientèle. Les moins aisés fabriquaient eux-mêmes⁵⁸ leurs pommes dans une modeste palette aromatique tandis que les riches pouvaient se permettre de commander leurs bouquets de fragrances auprès d'un apothicaire créatif et payer le supplément de musc, d'ambre, de corail blanc ou rouge et même de perles broyées. Nicolas de Nancel remarque que « telles drogues se vendent plus cher, que l'or »⁵⁹. L'envie de posséder un parfum individuel, fort et original surpassait souvent les prescriptions médicales au grand regret de Nancel qui explique :

Je me suis quelquefois esbahi d'aucuns qui en une pomme de senteur mettront II ou III drachmes d'ambre gris, et autant de muscq et civette : laquelle pomme seule vaudrait plus de dix ou douze escus. Joint que telle abondance de si forts et penetrants simples est dommageable et nuysible [...]. Comme s'il n'y avoit rien de bon, que ce qui est cher. Ainsi souvent se voyent bonnes compositions, mais si mal dosées, que la vertu s'en pert, et l'effet ne respond à l'attente. Mais chacun abonde en son sens⁶⁰.

*

⁵⁵ J. C. de Rebecques, op. cit., p. 463-464.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 464.

⁵⁷ N. de Nancel, op. cit., p. 199-200.

When a laudanum demi once, storax calamita une once, diambre diamusci de chacun demi drachme, camphre deux grains, clous de girofle quinze grains, noix muscade, macis, de chacun demy huitième, roses damasquines un scrupule, canelle demie drachme, spica nardi quinte grains, musc, civette, de chacun huit grains, violettes fines demie drachme, lignum aloés quatre grains, calami aromatici la grosseur d'une feve, ambre quatre grains, myrre la grosseur d'une feve. Puis étampe premierement le laudanum avec un pilon chaud, après étampe bien le storax calamita, et toutes les autres choses chacune à part-soy: puis mesle tout ensemble, et étampe tousjours avec un étampon, ou pilon chaud, y adjoutant à chacune fois storax liquida, et eau rose, tant que toutes choses soyent bien incorporées: puis en fay des pommes »; A. Piemontois, op. cit., p. 143. Cf. D. Fournier, op. cit., p. 41-42; J. C. de Rebecques, op. cit., p. 464.

⁵⁹ N. de Nancel, *op. cit.*, p. 200.

⁶⁰ Ibid.

Bibliographie

Sources primaires

André, Pierre, Traité de la peste et de la cure d'icelle. Avec la préparation de l'Antimoine, et les vertus et les proprietez d'iceluy, servans grandement à la curation de ladicte peste, Lyon, Benoist Rigaud, 1581

Aubert, Jacques, *Traité contenant les causes, la curation et preservation de la peste*, Lausanne, Jean Le Preux, 1571

Bauderon, Brice, Paraphrase sur la pharmacopée, Rouen, Martin de la Motte, 1627

Courcelles, François (de), Francisci Courcellii De uera mittendi sanguinis ratione in haematothrascas, Francfort, apud haeredes Andreae Wecheli Claudium Marnium et Io. Aubrium, 1593

Courcelles, François (de), *Traité de la peste clair et très utile*, Sedan, au Lys Royal, 1595 Fabre, Pierre-Jean, *Traicté de la peste selon la doctrine des médecins spagyriques*, Toulouse, Raimond Colomiez, 1629 81

⁶¹ *Ibid.*, p. 25.

⁶² P.-J. Fabre, op. cit., p. 149.

⁶³ N. de Nancel, *op. cit.*, p. 125. Pour « catalogue et denombrement des plantes qui par propriété naturelle et vertu specifique resistent aux venins pestiletils », voir P.-J. Fabre, *op. cit.*, p. 104-110.

- Fournier, Denis, L'Antiloimotechnie ou l'Art qui chasse la peste et tous ses accidents, Paris, la veuve J. Rebuffé, 1669
- La Framboisière, Abraham, Nicolas (de), « Le Gouvernement requis en temps de peste pour se garder de sa tyranie », in N. A. de La Framboisère, *Le Gouvernement necessaire à chacun pour vivre longument en santé*, Paris, Charles Chastellain, 1608, p. 294-316
- Lamelin, Michel Charles, *Traicté très-utile contenant les moiens pour preserver et guarir de la peste*, Valentiennes, Jean Boucher, 1648
- Nancel, Nicolas (de), Discours très ample de la peste, divisé en trois livres, Paris, Denys du Val, 1581
- Paré, Ambroise, Traité de la peste, de la petite verolle et rougeolle, Paris, André Wechel, 1568
- Piemontois, Alexis, Empirie et secretz du S. Alexis Piemontois, Lyon, Thibauld Payan, 1558
- Rebecques, Jacob, Constant (de), L'Apoticaire françois charitable qui donne une parfaite connaissance de la matière médicale [...], Lyon, Jean Certe, 1683
- Renou, Jean (de), Les Oeuvres Pharmaceutiques, Lyon, Antoine Chard, 1626
- Wecker, Jean Jacques, Le Grand Dispensaire ou Thresor général et particulier des preservatifs, Genève, Etienne Manonet, 1609

Sources secondaires

- Bamforth, Stephen, « La Carrière de Nicolas Abraham de la Framboisière, conseiller et médecin du roi (1560-1630) », in Écoles et Universités à Reims, IX^e–XVII^e siècle, Reims, Presses de l'Université de Reims, 2010, p. 65-79
- Bamforth, Stephen, « Médecine et philosophie dans l'œuvre de Nicolas Abraham de La Framboisière », in Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard, éd. Jean Dupèbe, Franco Giacone, Emmanuel Naya, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Genève, Droz, 2008, p. 177.
- Bamforth, Stephen, « Paracelsisme et médecine chimique à la cour de Louis XIII », in Paracelsus une seine Internationale Rezeption in der Früben Neuzeit, éd. Heinz Schott, Ilana Zinguer, Leiden, Brill, 1998, p. 223-237
- Céard, Jéan, « La Diététique dans la médecine de la Renaissance », in Pratiques et Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours de mars 1979, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, éd. Jean-Claude Margolin, Robert Sauzet, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1982, p. 21-36
- Eamon, William, Science and the Secrets of Nature, Secrets in Medieval and Early Modern Culture, Princeton, Princeton University Press, 1994
- Koźluk, Magdalena « Pierre Jacquelot, *L'Art de vivre longuement sous le nom de Médée* ». Édition critique par Magdalena Koźluk, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2021
- Koźluk, Magdalena, « *Les Ordonnances* de Nicolas Abraham de La Framboisière », *Santé et médecine à la cour de France (XVI^e –XVII^e siècle)*, éd. Stanis Perez, Jacqueline Vons, Collection Medic@, Bibliothèque interuniversitaire de santé, Paris, 2018, p. 41-51
- Montagne, Véronique, Médecine et rhétorique à la Renaissance. La cas du traité de peste en langue vernaculaire, Paris, Classiques Garnier, 2017
- Muchembled, Robert, *Une histoire du diable (XII^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2002 Pierre, Julien, « Les pommes de senteurs ou pommes d'ambre : Renate Smollich, Der Bisamapfel in Kunst und Widdenschaft [compte-rendu], *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1985, n° 265, p. 188-190

Quiviger, François, « Fleurs éparpillées dans deux tableaux du Cinquecento vénitien. Essai d'iconographie olfactive », in Flore au paradis : emblématique et vie religieuse aux XVI^e et XVII^e siècles, présentation de Paulette Choné et Bénédicte Gaulard, Glasgow, University of Glasgow, 2004, vol. 9, p. 153-168

Soll, Jacob, "Healing the Body Politic: French Royal Doctors, History, and the Birth of a Nation 1560-1634", *Renaissance Quarterly*, 55, 4, 2002, p. 1259-1281

Notice bio-bibliographique

Formée à la fois aux lettres classiques et aux littératures françaises et italiennes, Magdalena Koźluk, maîtresse de conférences HDR à l'Université de Łódź (Pologne), s'intéresse aux usages de la rhétorique classique et à certains types de discours – notamment le discours médical – à la Renaissance, ainsi qu'à l'humanisme comme mode de transmission et de représentation de l'Antiquité. Outre une cinquantaine d'articles, elle a publié L'Esculape et son art à la Renaissance. Le discours préfaciel dans les ouvrages français de médecine (1528-1628), (Classiques Garnier, 2012) et L'Art de vivre longuement sous le nom de Médée de Pierre Jacquelot (Classiques Garnier, 2021). Dans ses travaux, elle aborde la problématique du discours médical sous l'angle de l'histoire de la rhétorique, de la pensée et de l'écriture médicales comme sous celui de l'art emblématique. Elle travaille également sur la bibliographie matérielle et historique appliquée aux ouvrages médicaux du XVIIe et du début du XVIII siècle.